

**Zeitschrift:** Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazetta militare svizzera

**Band:** 76=96 (1930)

**Heft:** 1

**Artikel:** Réponse du Cdt Bleu à l'auteur d'"Entschluss des Führers"

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-9080>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

einer Gesamttonnage von 48,000 Tonnen vor. Die Ausgaben sind mit 1,267,128,000 Franken präliminiert; diese Summe wird in die Budgets von 1930 bis einschließlich 1934 aufgenommen werden. **Hauptmann i. Gst. Karl Brunner.**

---

Nach Schluß der Redaktion geht uns noch folgende Erwiderung des Kdt. der I.-Br. 4 zu. Es war aus technischen Gründen nicht mehr möglich, sie an den Anfang der Nummer zu setzen. Die Red.

### **Réponse du Cdt Bleu à l'auteur d'„Entschluß des Führers“.**

Qu'il me permette de lui dire ici pour quelles raisons — car j'en avais — je n'ai pas hésité à jeter mon infanterie à la suite de la Brigade de cavalerie, sans attendre le résultat de son engagement. Ma mission était de repousser de l'autre côté du Canal les forces, qui pouvaient l'avoir franchi. Je voulais avant tout approcher mon artillerie à portée utile des ponts, et entraver tout au moins la continuation du passage et le renforcement de l'adversaire.

Si ma cavalerie réussissait à s'installer dans les becs de forêts S. W. Kallnach — et il s'en est fallu de 4 minutes et d'une malchance qu'elle n'y parvint — mon infanterie venait consolider sa résistance, et l'artillerie pouvait agir.

Ma cavalerie au contraire était-elle rejetée, la Brigade d'infanterie était parfaitement capable de rétablir la situation par un combat de rencontre dans un secteur qui devenait toujours plus étroit, et dans lequel la supériorité des effectifs et celle de l'artillerie ne jouaient plus aucun rôle. C'est la menace de la Brigade 5 sur ma gauche, qui m'a décidé à la retirer, et c'est depuis Ried d'où je suivais le combat, et non depuis Lurtigen, que j'ai ordonné le repli avant qu'il ne soit trop tard. Mon idée, c'est qu'en manœuvres, nous devons nous entraîner surtout à oser. Dans un ordre du jour au Parti bleu, j'avais dit le Dimanche: « Que les chefs n'hésitent jamais; qu'ils se montrent rapides et clairs dans leurs décisions; qu'ils sachent risquer beaucoup pour arriver au but. »

Après cela, j'aurais été mal venu de commencer la guerre par un acte, dont les événements, après coup, ont révélé toute la sagesse, mais qui ne répondait ni à ma mission, ni à mon tempérament.

*Colonel de Diesbach.*

---

Wir bitten die Herren Offiziere, Grad- und Adreß-Aenderungen der Expedition des Blattes, Benno Schwabe & Co., Basel, gefl. mitzuteilen, *nicht* aber der Redaktion in Zürich.

---